

Chambre des Députés

Cabinet du Président

Paris, le 15 février 1909.



Monsieur et chère,

Je vous remercie pour m'avoir signalé l'article des Débats, qui m'aurait échappé et est très important.

Le groupe de l'adhésion de la Chambre France sera créé, après-demain, sous la présidence de la présidence, à 3 h 1/2, une ou plutôt deux conférences, la 1^{re} de common law dont Bouthouin sur les dérogations, la 2^{de} de la loi sur les

les deux places. Or, vous
 avez d'y venir ? Les mis-
 sionnaires sont-ils satisfaits par le
 digne d'Orbigny ; moi, si vous
 venez, venez vers 3 3/4 heures
 d'habitude, par mon chemin ;
 on vous attendra et l'on
 en aura plus plaisir (un
 peu plus).

Veuillez croire, Mademoiselle
 et amie, à mes vives senti-
 ments d'affection,

Yves Vriessy

C'est pour vous dire
 dans la confiance, c'est
 le principe.